



**HAL**  
open science

## Hommage à Marceau GAST (1927-2010). Un ethnologue entre Sahara, Kabylie, Yémen et Queyras

Hélène Claudot-Hawad

► **To cite this version:**

Hélène Claudot-Hawad. Hommage à Marceau GAST (1927-2010). Un ethnologue entre Sahara, Kabylie, Yémen et Queyras. *Ethnologie et terrain touareg dans les années 1975: enquêtes avec Marceau Gast*, Mar 2011, Aix-en-Provence, France. pp.187-204. halshs-00863909

**HAL Id: halshs-00863909**

<https://shs.hal.science/halshs-00863909v1>

Submitted on 11 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Ethnologie et terrain touareg dans les années 1970 Enquêtes avec Marceau Gast

Hélène CLAUDOT-HAWAD

« Qu'un homme dispose d'un peu de thé, il ne pourra le boire seul, même s'il souhaite l'épargner ; la présence d'autrui lui imposera le partage » (Gast 2004 : 102)

Comme le souligne Marceau Gast à plusieurs reprises dans ses mémoires, partager est, au Sahara, une véritable règle de vie. De ce comportement, Marceau a lui-même fait un art de vivre qui donnait à ses manières d'être un aspect original et unique au sein de l'université française. Ma rencontre avec lui date de 1972. J'étais alors étudiante à l'université de Provence, engagée dans un double cursus de sociologie et de linguistique. Georges Mounin, mon professeur de linguistique générale, m'avait mise en contact avec Marceau qui cherchait un linguiste pour réaliser une « analyse componentielle du vocabulaire de la parenté chez les Touaregs ». Cette méthode (Goodenough, 1956) venait des États-Unis et le thème de la parenté auquel elle était associée est très représentatif des préoccupations scientifiques à la mode dans les années 1970-1980.

Cette rencontre avec Marceau Gast a été décisive dans mon parcours universitaire. C'est elle qui a orienté mon mémoire de maîtrise puis ma thèse concernant l'étude de la parenté chez les Touaregs de l'Ahaggar selon une démarche ethno-linguistique qui n'existait pas encore en France comme secteur identifié et reconnu de l'ethnologie, mais avait au CNRS ses défenseurs et précurseurs comme Geneviève Calame-Griaule et Georges Condominas.

De fait, les rapports entre linguistique et anthropologie sociale sont fondamentaux et Marceau, bien que non linguiste mais toujours sensible à l'ouverture interdisciplinaire, l'avait parfaitement saisi. La rencontre entre les deux disciplines s'avère particulièrement fructueuse à deux niveaux. D'abord, à travers l'hypothèse Sapir-Whorf qui établit un rapport intime entre

langue et culture, langue et pensée, langue et savoir, développant l'idée de « logosphère ». L'appréhension de la langue comme outil d'organisation de l'expérience du monde est à la base de l'ethnolinguistique américaine, héritière de Franz Boas, discipline qui se développera beaucoup plus tard en Europe. L'autre aspect fécond de cette rencontre des disciplines réside dans la circulation et le recyclage des modèles théoriques : la linguistique structurale saussurienne a inspiré Lévi-Strauss qui l'a largement utilisée et en partie réinterprétée pour fonder l'anthropologie sociale (Lévi-Strauss, 1958 et 1973), perspective innovante qui a fortement influencé toutes les sciences humaines et sociales.

Dans le paysage universitaire des années 1972 à la faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix-en-Provence, Marceau avait pour moi quelque chose d'exotique. D'une part, il parlait et venait d'un monde dont j'ignorais tout ; d'autre part, il avait une sociabilité méditerranéenne expansive et généreuse, s'intéressant aux obscurs, aux étudiants, aux débutants dont je faisais partie, les agrégeant au groupe de recherche qu'il animait et les invitant généreusement chez lui dans sa famille. C'était une ouverture sans cloisonnement hiérarchique. À travers Marceau, je découvrais deux univers : d'un côté, celui du Sahara, des Berbères, de l'Afrique de l'Ouest, du monde musulman et, de l'autre côté, celui d'une équipe de recherche à l'accueil chaleureux et à la culture nord-africaine pied-noire tout aussi exotique pour moi que son domaine de spécialité. Au LAPMO, laboratoire pluridisciplinaire (créé en 1969 à Aix-en-Provence par Gabriel Camps arrivant d'Alger avec son équipe), les préhistoriens, archéologues, anthropologues, historiens, ethnologues, linguistes, dessinateurs, chercheurs et techniciens adoubés ou simples étudiants, se côtoyaient, impliqués dans des thématiques communes, coopération renforcée par la tradition des fouilles archéologiques auxquelles beaucoup participaient et qui créaient entre eux des liens extra-universitaires. Il en découlait une « vie de labo » où l'histoire partagée comptait et où des moments de convivialité étaient toujours ménagés, dont le fameux thé quotidien de quatre heures, sorte de rite d'intégration pour les nouveaux venus.

À cette période, rien ne me destinait à devenir « ethnologue ». J'avais une formation typique de sociologue post-soixante-huitarde. L'ethnologie m'apparaissait comme une discipline sans attrait, passéiste, hors des grands enjeux du siècle. J'étais davantage attirée par les engagements transnationaux et transculturels, vécus sur fond de guerre froide et expérimentés au cours de divers voyages que je fis d'abord en Europe de l'Est (en Bulgarie, Hongrie, RDA, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie), puis en Amérique du sud (au Chili et au Pérou) et enfin en Asie (au Japon). L'Afrique, le monde berbère, le monde arabe et musulman, étaient pour moi *terra incognita*.

## Arriver à Tamanrasset

Après m’ avoir fourni une documentation abondante sur le monde touareg et m’ avoir expliqué l’ enjeu de ce travail auquel je m’ attelais aussitôt, Marceau me proposa quelques temps plus tard de me rendre sur le terrain. À l’ époque je travaillais comme speakerine à France Inter Marseille et ne pouvais partir en même temps que la mission CNRS. Je devais donc la rejoindre par mes propres moyens et emprunter les transports collectifs. En novembre 1973, j’ embarquais toute seule avec mon sac à dos pour l’ Algérie. Je fus reçue à Alger chez des amis de Marceau, très accueillants, la famille Couvert. Ils m’ accompagnèrent deux jours plus tard au bus de Ghardaïa à quatre heures du matin. Sur le bateau, j’ avais rencontré une infirmière sympathique, Chantal, qui partait rendre visite à des membres de sa famille, coopérants à Alger. Mon projet la faisait rêver. Finalement, elle me rejoignit au petit matin à la gare des bus et heureusement car le voyage ne fut pas de tout repos. Jusqu’ à Ghardaïa, tout paraissait simple. Mais ensuite, il n’ y avait plus de car. Les transports en commun avaient été mobilisés pour la construction de l’ hôtel de Tamanrasset, du moins c’ est ce qu’ on nous avait dit. Au Mzab, bénéficiant toujours de la chaîne amicale de Marceau, nous avons été accueillies avec grande hospitalité par Nelly – épouse de l’ ethnomusicologue Pierre Augier – qui était institutrice à Ghardaïa. Grâce à ses amis mozabites à qui elle nous présenta, notre séjour fut une découverte passionnante de cette société. Mais le souci de rejoindre la mission CNRS me taraudait. Tous les matins à l’ aube, nous disions au revoir à Nelly pour nous installer à la pompe à essence en espérant trouver un transport. Un jour, finalement, des voyageurs anglais acceptèrent de nous acheminer jusqu’ à la fin du bitume, puis des Français dont la vieille Land-Rover tomba en panne à El Goléa, enfin des camionneurs sahariens dont les techniques d’ autonomie dans ces étendues arides me laissèrent admirative. Il nous fallut vingt jours pour atteindre Tamanrasset. Cette expérience m’ avait donné la mesure de ce pays immense et des difficultés à le parcourir ; elle marquait à quel point la solidarité est indispensable dans un tel contexte et soulignait l’ obligation de s’ assurer d’ un minimum d’ autonomie pour ne pas peser sur les autres ou se mettre en danger. À peine arrivée à Tamanrasset et attablée à une gargote avec mes compagnons de voyage, je vis Marceau déboucher sur la grand rue et piquer droit dans ma direction, furieux de mon retard, et moi furieuse qu’ il soit furieux sans me demander pourquoi j’ étais en retard : « C’ est maintenant que vous arrivez ? Préparez-vous, la mission repart demain matin en France ! » dit-il d’ un ton sec avant de tourner les talons. Pas question pour moi de rentrer sans avoir rien vu de l’ Ahaggar. Je décidais aussitôt de continuer mon voyage comme je l’ avais commencé, c’ est-à-

dire hors du CNRS. Après l'Ahaggar et ses paysages rocheux grandioses, j'allais dans l'Ajjer, rencontrant quelques familles nomades démunies le long des pistes. Je ne revis Marceau qu'une fois rentrée en France, quelques semaines après le double coup de colère de Tamanrasset dont nous avons bien ri ensuite. Il me proposa une autre mission en juillet 1974, où je découvris la vie dans les campements. Beaucoup de nomades du sud, chassés par la sécheresse et la perte de leur bétail, avaient afflué vers Tamanrasset et s'entassaient aux abords de la ville. C'est dans ce contexte que j'attrapai la fièvre typhoïde, rare dans la région et donc difficile à diagnostiquer. Elle faillit me coûter la vie et m'affaiblit durablement pendant plus d'un an. Je repartis cependant en juillet 1976, puis en octobre de la même année et enfin en octobre-novembre 1977. Ces missions collectives avec Marceau combinaient souvent trois dimensions : familiale, amicale et professionnelle, déclinées ensemble ou en temps distincts (fig.1).

Dans le cadre du vaste programme sur *L'anthropologie génétique des populations du Maghreb et du Sahara* (réunissant trois laboratoires du CNRS et des partenaires algériens de l'ONRS)<sup>1</sup>, j'effectuais mes premières enquêtes collectives à grande échelle. Il s'agissait d'étudier l'histoire du peuplement et la parenté à travers les généalogies, l'alliance, les préférences matrimoniales chez les Kel Ahaggar, et notamment chez les groupes Kel Ghela et Isaqqamaren pour les mettre en relation avec les données recueillies par les anthropologues et les généticiens. L'une des idées sous-jacentes à cette approche était que ces communautés sahariennes, à cause de la tendance endogame des mariages dans une population numériquement faible, formaient des « isolats » (Lefèvre-Witier, 1996), notion que l'analyse sociologique des données incitait au contraire à réfuter.

## L'ascèse du terrain

---

<sup>1</sup> Institut national d'études démographiques de Paris (A. Jacquard, A. Chaventré, L. Degos notamment), Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale à Aix-en-Provence (M.C. Chamla, M. Gast, H. Claudot), Centre d'hémotypologie du CNRS à Toulouse (J. Ruffié, Ph. Lefèvre-Witier, assistés d'un nombre important de spécialistes de ce Centre et en collaboration avec le Pr M. Benabadji, directeur du Centre de transfusion sanguine d'Alger). Outre les études propres à ces groupes (Kel Kummer du Niger, Chaouïa de l'Aurès, Touaregs de l'Ajjer et de l'Ahaggar), un important contrat de recherches anthropobiologiques a été signé entre le CNRS et l'Office National de la Recherche scientifique en Algérie ayant pour titre : *Contraintes biologiques, contraintes culturelles au Sahara : leur action sur la structure génétique des Touaregs Isseqqamarènes (Algérie : Hoggar et Tassili n'Ajjer)* intégrant un précédent programme «Touaregs Isseqqamarènes» qui faisait l'objet d'un contrat dans l'Action thématique programmée du CNRS : *Dynamique des Populations*.

Faire du terrain dans les années 1970, c'était d'abord obtenir une autorisation de recherche pour avoir le droit de circuler dans le sud algérien. Cela impliquait aussi une autre condition : réaliser l'enquête avec des « homologues » algériens. Marceau avait les réseaux humains et les manières conviviales adaptés pour se faire délivrer l'autorisation de mission sans entraves majeures. Pour les homologues, le choix de part et d'autre se faisait moins par affinité que par obligation. Il n'était donc pas systématique de s'entendre et d'avoir des démarches convergentes. Les collègues des sciences de la vie ou les médecins ont toujours été accommodants, par contre, les chercheurs en sciences humaines et sociales occupaient un secteur où les enjeux de savoir et de pouvoir étaient en concurrence évidente avec ceux de l'ancien pays colonisateur. Le soupçon de « science coloniale » planait sur l'ethnologie, d'autant plus qu'elle concernait une population berbérophone et nomade. Par ailleurs, à l'université française comme algérienne, la théorie évolutionniste – envisageant le développement social comme une suite d'étapes hiérarchisées – était bien partagée et avait des incidences sur les pratiques de terrain. Pour certains de nos homologues algériens qui ne connaissaient ni le sud ni les régions berbérophones, les habitants de l'Ahaggar représentaient une population archaïque, inintéressante et ignorante. Cette idée affectait leur comportement, fait de supériorité, de dégoût et de crainte face aux gens mais aussi au pays. De jeunes enquêteurs du nord, fermés à toute sociabilité locale, l'oreille collée à la radio lors des veillées nocturnes pourtant fort animées, avaient si peur des serpents, des scorpions et autres espèces sahariennes, qu'ils s'infligèrent de garder, de jour comme de nuit, leurs chaussures montantes en plein mois de juillet... Les méthodes mêmes d'enquête de l'équipe des sociologues algériens ne convenaient pas toujours à la région : les questionnaires de données quantitatives mis au point pour un travail en milieu urbain étaient élaborés à partir de catégories incongrues pour le Sahara (immeuble, étage, habitants, composition de la famille selon les catégories occidentales...). La contrainte exercée sur les Touaregs pour obtenir des informations était telle que souvent les enquêtés, interceptés de force, répondaient volontairement n'importe quoi (le père apparaissant par exemple plus jeune que ses enfants). Ces faits renforçaient encore l'hypothèse de débilité émise par le collègue sociologue qui dirigeait l'enquête sur cette population. Celui-ci ne parvint pas à remplir ses liasses de questionnaires aussi rapidement qu'il l'avait envisagé, notamment à cause de l'habitat dispersé des nomades, échec dont il rendit responsable Marceau. Exaspéré, le sociologue et ses deux étudiants partirent secrètement en pleine nuit avec toutes les réserves d'essence, nous immobilisant pour quelques jours dans la Téfedest.

Le contraste était complet avec l'attitude d'autres collègues algériens comme Rachid Bellil, alors étudiant, et bien sûr avec l'approche de Marceau Gast. Ce dernier fonctionnait sur le registre de l'empathie avec la population. Il pratiquait l'observation participante, exprimant, à l'égard de ses interlocuteurs, amitié, sympathie, familiarité, tissées par les souvenirs communs et un vécu partagé au quotidien pendant de longues périodes. Une attitude particulière en découlait, faite de plaisanterie, de signes de connivence, d'émotions, de l'adoption des codes gestuels locaux, de générosité à la mode du pays avec des dons multiples (coupons de tissu, thé et sucre, parfums, petits services incessants). Marceau était parfaitement à l'aise. Il aimait ce pays et voulait le faire découvrir aux autres, quitte à être débordé par ses compagnons d'enquête. Par exemple, le fait d'arriver très nombreux dans les campements avec l'ensemble des médecins, biologistes et autres spécialistes, n'était pas facile à gérer. Le groupe numériquement important que nous formions terrorisait les enfants qui fuyaient à toutes jambes ; le prélèvement du sang était mal vu et il fallait le négocier en expliquant le but de l'enquête ; enfin notre « étrangeté » corporelle, culturelle, comportementale, le bruit que nous faisions, donnait à notre groupe un caractère envahissant qui heurtait la sensibilité non seulement de nos hôtes mais de plusieurs d'entre nous et, j'en suis convaincue, également celle de Marceau qui essayait d'inculquer quelques règles de discrétion à notre équipe.

L'empathie que Marceau manifestait ne signifie pas qu'il écoutait toujours ses interlocuteurs ; est-ce son autorité d'instituteur qui ressortait parfois dans sa formule : « Il dit cela, mais en fait... », ou quand un enquêté donnait un point de vue divergeant par rapport à l'idée que nous avions de la parenté, et que Marceau lui rétorquait que ce n'était pas possible, que dans sa tradition, c'était ainsi et pas autrement. Son écoute me semblait donc parfois un peu « dirigiste », mais il ne faut pas oublier que Marceau était habité par l'idée du retour nécessaire des connaissances aux populations concernées et qu'il n'a jamais mis de côté sa fonction d'éducateur. J'en ai moi-même beaucoup bénéficié. Le soir, à la veillée, Marceau racontait des anecdotes qui permettaient de comprendre sa relation complexe au pays, à l'Algérie, au Sahara, ses rapports avec les gens. J'ai appris énormément de ces discussions à bâtons rompus. J'ai aussi compris sa sensibilité à certaines valeurs d'amitié, son emportement contre l'hypocrisie, car il n'hésitait pas à mettre à nue ses opinions et son état d'esprit.

En fait, ce qui pouvait apparaître comme les « à-côtés » de l'enquête étaient les conditions mêmes de l'enquête de terrain, les seules permettant une moisson de données si dense sur des plans multiples. Partager la vie des enquêtés, créer l'échange à différents niveaux (commensalité, intérêt pour les autres, dialogue, humour, pouvoir d'attraction ou de séduction par la parole, l'éloquence, les nouvelles ou les propos tenus susceptibles d'intéresser les gens)

permettaient à l'enquête d'avoir du sens autant pour les enquêteurs que pour les enquêtés, au-delà de certains moments de fatigue intense. Dans le travail d'enquête (notamment pour l'établissement des généalogies qui demandait beaucoup de persévérance), Marceau montrait une volonté à toute épreuve en dépit de la chaleur, de la fatigue, de l'obstination des mouches... L'observation bien sûr ne s'arrêtait jamais, pratiquée à propos de divers types de faits et d'événements comme le moment du thé après les repas, qui était entre autres l'occasion de parler de l'alimentation, des goûts, des recettes, des ingrédients, des modes de cuisson ; les objets du quotidien, leurs formes, leurs matériaux, leurs décors, leur usages, et la visite aux artisans ; la végétation que l'on observait durant chaque déplacement, cueillant des échantillons (fig. 2), notant les noms vernaculaires et les utilisations ; les sites préhistoriques... Cet intérêt pluri-thématique avait un rôle heuristique dans notre champ d'étude. On apprenait d'autant plus sur la parenté qu'on n'en parlait pas directement et qu'on évitait de mettre en avant nos propres catégories, ne serait-ce que par nos questions.

### La focale de la parenté

Inspirés par la théorie de l'alliance de Lévi-Strauss et le modèle des structures élémentaires de la parenté, nous avons enquêté sur les mariages préférentiels, les terminologies de parenté, les modèles de filiation, le système des comportements et d'autres règles de l'ordre social comme la succession, l'héritage, la transmission des droits et des devoirs... La parenté se glissait partout mais nos questions ne la faisaient-elles pas nécessairement surgir ? Car la parenté est également un langage, une manière d'exprimer toute sorte de rapports en les traduisant en catégories parentales extensives qui peuvent servir à couvrir tout le réseau social d'un individu. C'est une manière de « fabriquer des parents », autant que d'identifier ceux qui existent déjà.

Le goût de la parenté était cependant partagé par beaucoup de nos interlocuteurs. Certains étaient des spécialistes reconnus auxquels on nous renvoyait. Ils énonçaient leurs connaissances généalogiques, souvent sous le contrôle de la collectivité, les auditeurs intervenant pour relayer une déficience de la mémoire ou pour rectifier une erreur. Les enchaînements généalogiques se récitaient rapidement, sans reprendre souffle, comme certaines poésies. En faisant répéter la chaîne parentale à rythme plus lent pour pouvoir en noter chaque chaînon, quelquefois le fil se rompait et notre informateur devait reprendre l'ensemble pour retrouver ses repères.



La mémorisation de la généalogie fait partie de l'éducation des enfants touaregs : savoir situer les individus des cercles proches aux plus lointains est un outil de sociabilité fondamental. Car pouvoir établir un lien de parenté entre les individus déclenche des obligations de solidarité. C'est un instrument de connaissance et d'action sociale que j'ai vu mettre en œuvre de manière spectaculaire parmi les réfugiés touaregs en Mauritanie.

En même temps, nos questionnements focalisés sur le parental empêchaient l'accès à d'autres registres pour penser le monde chez les Touaregs, notamment celui du politique qui donne des perspectives intéressantes par exemple sur l'articulation des espaces sociaux et la gestion de la différence, de la parité et de la hiérarchie. C'est beaucoup plus tard, à l'occasion d'une enquête historique sur la période coloniale et l'interprétation touarègue des événements – travail entamé en 1986 dans le Gourma du côté malien et poursuivi dans l'Air du côté nigérien – que j'ai découvert un discours charpenté autour de catégories fondamentales qui ne se référaient pas au domaine de la parenté mais à l'ordre original du politique chez les Touaregs (voir Claudot-Hawad 1990, 1993).

### La pratique de l'enquête

L'établissement des généalogies se faisait sur des cahiers à spirales, maintenus ouverts sur le sol avec des cailloux ou avec nos pieds, pour éviter que le vent énergique du Sahara n'arrache les pages, ce qui arriva malgré tout plusieurs fois. Nous avons mis au point dans chaque cahier un système de renvois pour raccrocher à l'ensemble de l'arbre généalogique ses innombrables rameaux. Ne pas mélanger les embranchements nécessitait une certaine concentration. En même temps, nous enregistrions les récits de fondation des tribus, les lieux de résidence successifs des individus, la composition des campements, les règles d'héritage des biens et la transmission des droits à la chefferie... Les informations abondantes recueillies au cours de ces enquêtes à deux étaient parfois notées alternativement sur nos carnets, si bien qu'il fallait ensuite les confronter pour avoir une vision complète des informations. Un rapport concernant la partie linguistique des données récoltées au cours de ces missions sur la parenté chez les Kel Ghela et les Issaqqamaren fut rédigé en 1973.

À partir de ces matériaux abondants - que nous devions remettre au propre le soir en ce qui concernait les généalogies (fig. 3) avec un retour à nos interlocuteurs au sujet de divers problèmes de concordance - un travail approfondi a pu être engagé sur la filiation, les stratégies matrimoniales, les principes de l'« apparentement », les traits de l'organisation socio-culturelle.

L'étude comparée du vocabulaire de la parenté dans différents groupes touaregs a donné lieu à diverses rencontres et tables-rondes entre chercheurs du LAPMO et du LAS (Laboratoire d'Anthropologie Sociale, à Paris) dans un groupe que Marceau avait contribué à créer avec sa collègue parisienne Suzy Bernus, pour l'étude de la parenté touarègue. C'est dans ce cadre également que nous avons tous bénéficié d'un stage de formation approfondie sur les théories de la parenté, dispensée par Jean Tarditz et Suzanne Gamelon. Les travaux menés sur les données touarègues par le groupe ainsi constitué ont donné lieu à de nombreuses publications. Par contraste, aucun travail collectif ne fut possible localement à la faculté d'Aix-en-Provence avec le département d'ethnologie. La compétition dans le champ disciplinaire sous couvert probablement de désaccords supposés sur la guerre d'Algérie, alla jusqu'à l'exigence, de la part de la responsable du département d'ethnologie, d'enlever l'initiale du terme « Ethnologie » dans le sigle du LAPMO qui devint le LAPMO. En tant qu'étudiante, je conserve une vision affligeante de ce marquage territorial et des frontières labellisées qu'il érigeait, rétrécissant le monde universitaire au lieu de l'élargir.

À partir de la moisson extrêmement riche réalisée sur le vocabulaire de la parenté et sur les généalogies des Kel Ghela et des Issaqamaren, j'ai pu, avec l'aide d'Alain Beyma, informaticien au GIS Méditerranée d'Aix-en-Provence, réaliser un traitement informatique des données pour essayer de comprendre comment s'articulaient deux faits qui dans la parenté touarègue sont incompatibles au regard de la théorie de l'alliance, c'est-à-dire la présence d'une règle de filiation unilinéaire et la pratique de mariages endogames.

La matrilinearité implique le rattachement d'un individu au groupe de sa mère. Cette logique transparaît dans le vocabulaire de la parenté nettement matricentré (y compris dans les groupes touaregs devenus patrilineaires). Suivant cette lecture lexicale de la parenté, le frère est appelé littéralement « fils de ma mère » et l'oncle « fils de la mère de ma mère »<sup>2</sup>. D'autres traits de l'organisation sociale, comme la règle préférentielle de mariage avec la fille de l'oncle maternel, le système des comportements, la transmission des biens indivis et de la chefferie, la fondation des tribus par une ancêtre féminine corroborent l'idée d'un principe d'ordre unilinéaire. Par contre, l'endogamie apparaît comme la possibilité d'épouser une personne du même lignage, c'est-à-dire apparentée en voie matrilineaire : celle-ci par exemple peut être un « frère » et ou une « sœur » classificatoires, catégorie de parents en principe non épousable.

---

<sup>2</sup> Plus largement, on retrouve ce caractère matricentré du lexique de parenté dans pratiquement toute l'aire berbérophone (voir Chaker, 2011).

De cette situation, découlent des faits qu'aucune théorie de la parenté alors en cours ne pouvait résoudre. Des lectures parfaitement antinomiques des relations parentales deviennent d'ailleurs possibles dans ce contexte : ainsi, un « cousin » (parent « croisé ») est sous un autre rapport un « frère » (parent « parallèle ») et inversement. Elles amènent à convenir paradoxalement que, dans un tel cadre, « les parallèles se croisent » (H. Claudot, 1979).

Cette contradiction structurelle incitait donc à rechercher la nature et la fonction de l'ordre parental ailleurs que dans le principe de « l'échange des femmes » et de l'exogamie. Elle excluait la parenté touarègue des « structures élémentaires de la parenté » (Lévi-Strauss, 1971) dont l'analyse était au cœur de la démarche ethnologique, et la renvoyait vers les structures « complexes ou semi-complexes », impliquant des variables plus diversifiées et une logique de parenté à repenser. La nouvelle étape en ce sens fut d'approfondir la question de l'héritage et de la transmission des biens et du pouvoir. Ces variables que j'avais introduites dans le traitement informatique des données généalogiques étaient en effet apparues déterminantes pour modeler les frontières de la parenté. En 1983, je proposais ce thème pour une table-ronde à Aix qui permit un travail comparatif élargi à d'autres sociétés de l'espace musulman et déboucha sur un ouvrage collectif : *Hériter en pays musulman. Habus, Lait vivant, Manyahuli*, publié en 1987 sous la direction de M. Gast.

Je n'entrerai pas dans le labyrinthe de la parenté touarègue où nous nous étions volontairement engagés durant tant d'années. Simplement, plusieurs conclusions de mes travaux sur la parenté – entre autres le fait que la *tawsit* était moins un lignage qu'un groupe de parenté bilatérale, que la combinaison entre matrilinearité et pratiques endogames était une manière de fabriquer de la hiérarchie et de restreindre le groupe des ayant-droit, que le jeu des alliances construisait les apparentements et l'accès aux biens et au pouvoir – m'ont poussée ensuite à réinterpréter l'histoire des Kel Ahaggar et de leurs rapports avec l'Ajjer et l'Aïr sans le recours à la diffusion du modèle arabo-musulman, qui aurait été abandonné ensuite sans que l'on comprenne pourquoi.

Sur plusieurs points d'analyse, nous n'étions pas d'accord avec Marceau. Mais ce fait, loin de ne nous empêcher de dialoguer, rendait au contraire les débats plus actifs, motivants et intéressants. Il en était de même avec le préhistorien Gabriel Camps, qui malgré – ou à cause de – son érudition impressionnante, se montrait toujours curieux d'une interprétation nouvelle ou divergente. Cette posture de recherche, ouverte et non hiérarchique, m'a beaucoup attachée à ce laboratoire qui posait comme condition du travail de chercheur la possibilité d'échanger, de contester, d'argumenter et finalement de partager.

## Le terrain interdit

En 1978, faire du terrain fut frappé d'interdiction en Algérie. Dans le cadre de l'accord bilatéral entre les organismes de recherche français et algérien, je partis pour une mission solitaire dans l'Ahaggar, mais attendis en vain à Alger pendant 12 jours l'autorisation de recherche qui ne me fut jamais donnée. Mes enquêtes sur la parenté des Kel Ahaggar s'interrompirent là et pour poursuivre mes recherches sur la question, je dus me rendre après ma thèse dans d'autres États comme le Mali et le Burkina Faso.

Pourquoi cette interdiction, jamais énoncée comme telle, mais signifiée par une autorisation impossible à obtenir ? Ce fait pouvait bien sûr renvoyer à de nombreux scénarios imbriqués les uns aux autres : les rapports franco-algériens du moment, l'ethnologie et encore plus l'ethnologie berbère interdite en Algérie à partir de 1972, les rumeurs sur le but réel des programmes de recherche menés précédemment par l'équipe franco-algérienne – s'agissait-il d'une étude camouflée de la France pour connaître les effets des essais atomiques qu'elle avait menés au Sahara, avant comme après l'indépendance de l'Algérie ? Mais on pouvait imaginer également que ce qui posait problème était la situation de minorité linguistique, culturelle, politique et économique de la population étudiée (berbérophone, nomade, rurale) et son inscription dans un espace qui ne s'interrompait pas aux frontières politiques récentes de l'Algérie ; cette communauté était alors en voie de sédentarisation mais encore fortement attachée à son mode de vie nomade ; elle était largement liée à des pans entiers de familles touarègues reversées dans les États limitrophes ; enfin, elle habitait un territoire dont le sous-sol contenait des richesses minérales importantes... L'ensemble de ces ingrédients faisaient du Sahara un terrain « miné » et en rendait l'étude politiquement incorrecte.

De ces restrictions soudaines empêchant de retourner dans l'Ahaggar pendant des années, Marceau fut très affecté. Mais il fit des difficultés de l'ethnologue pour accéder à son terrain un objet d'étude et de réflexion à part entière. Avec son collègue parisien Michel Panoff, il édita en 1986 un ouvrage intitulé *L'accès au terrain en pays étranger et Outre-Mer*. Ce titre rassemblait des exposés de cas et des témoignages sur les difficultés nombreuses et variées que les chercheurs ont à affronter pour mener leurs enquêtes de terrain : « lourdeur bureaucratique dans les modalités d'obtention des missions, absence de politique scientifique française à l'étranger, manque de coordination des recherches, désintérêt fréquent des ambassades et consulats ; problème des relations entre les chercheurs et les organismes de recherche locaux, du retour du savoir au pays d'accueil, de financement ; problèmes

déontologiques et politiques posés surtout dans les pays socialistes et totalitaires concernant en particulier les minorités ethniques » (d'après Chamla, 1987). En conclusion, l'idée était de proposer des mesures concrètes permettant de remédier à cette situation difficile. Ce programme mené à l'échelle de l'ensemble de la profession (avec un questionnaire préalable envoyé à 350 personnes appartenant à diverses institutions) illustre parfaitement la capacité d'investissement de Marceau pour la collectivité. Son complice dans le domaine, Michel Panoff, avait d'ailleurs prévu d'intervenir sur ce thème : « *L'union fera-t-elle la force ? Les actions de Marceau Gast pour fédérer et structurer notre milieu professionnel* », avant d'en être empêché hélas par de graves problèmes de santé.

Une telle implication pour organiser la profession, la valoriser, la promouvoir dans les instances internationales, responsabiliser les chercheurs face à la nécessité d'un retour du savoir aux populations étudiées, fait écho à l'engagement de Marceau Gast pendant la période où il fut instituteur. Ces mêmes exigences l'avaient d'ailleurs amené en 1979 à jouer un rôle actif dans la fondation de *l'Association française des anthropologues* (AFA) dont il devint le premier Président. Au sein de l'AFA, il contribua à l'organisation de nombreuses activités et rencontres pour professionnaliser l'ethnologie, comme par exemple le Colloque international du CNRS sur « La pratique de l'anthropologie aujourd'hui » qu'il organisa en novembre 1981 avec Michel Panoff, Jacqueline Thomas et Albert Ducros. De même, sur les recherches sahariennes, il promut divers programmes dont l'objectif était de rassembler les chercheurs dispersés travaillant sur ce champ de spécialité.

Dans la carrière professionnelle de Marceau Gast, cette implication s'est traduite par de nombreuses autres fonctions dans l'animation et l'administration de la recherche en tant que membre de conseils scientifiques et conseils d'administration de plusieurs institutions, revues et associations (UER Méditerranéenne, LAPMO, IREMAM, ROMM, etc.), membre élu du comité national du CNRS, secrétaire de la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* de 1974 à 1983, membre d'une quinzaine d'associations culturelles et scientifiques, responsable et animateur du Musée saharien de l'Abbaye de Sénanque de 1975 à 1988, rédacteur à *l'Encyclopédie Berbère* de 1970 jusqu'à la fin de sa vie (certaines de ses notices ont été publiées à titre posthume).

De l'itinéraire de Marceau Gast, se dégagent des lignes de forte cohérence dans ses orientations non seulement thématiques mais aussi éthiques. D'abord, la primauté du point de vue « citoyen » dans la manière d'envisager l'enseignement ou la recherche. Ces activités étaient pour lui des tâches d'intérêt public, aspect sur lequel il n'a jamais lésiné. C'est

pourquoi leur aboutissement était vécu comme un devoir par rapport à la collectivité, nécessitant de l'engagement et du sacrifice individuel. Cette dimension éthique sous-jacente est présente dans l'exigence de réciprocité qu'il a toujours promue entre les partenaires, le retour des connaissances aux populations concernées, la combinaison nécessaire pour lui entre recherche fondamentale et recherche appliquée qui avait également la vertu de faciliter l'accès au terrain.

Pour professionnaliser et internationaliser les sciences humaines et sortir l'anthropologie sociale de sa marginalité dans le paysage scientifique français, il a déployé une intense activité, développant avec ses collègues plusieurs idées qui apparaissent en conclusion de l'ouvrage qu'il a dirigé avec Michel Panoff, recommandant notamment de fluidifier les règles de gestion administrative de la recherche et de coordonner les institutions françaises concernées ; de solliciter davantage les sciences humaines dans les contrats de coopération internationale ; de créer une vision nouvelle dans la conception des financements de programmes ; enfin d'élaborer un code déontologique selon un certain nombre de principes qui paraissent toujours d'actualité. Certains laboratoires d'ethnologie et anthropologie sociale ont d'ailleurs formalisé au sein de leur structure un « comité d'éthique » (voir par exemple le CREDO à Marseille)<sup>3</sup>, d'autant plus nécessaire que les chercheurs travaillent sur des terrains en crise, traversés par des guerres civiles et des conflits entre des collectivités minorisées (souvent le « terrain » des ethnologues) et les pouvoirs étatiques.

Des positions et des pratiques professionnelles de Marceau, j'ai appris, retenu et adopté moi-même plusieurs principes. D'abord, l'idée que le travail de l'ethnologue est fondé sur un ancrage dans le terrain et le partage de la vie au quotidien avec des gens ordinaires, ce qui est l'une des originalités de ce métier par rapport à d'autres disciplines. La vertu du terrain est déjà relevée par Marceau lors de son expérience d'instituteur nomade, constatant que « cette vie dans une autre société est une épreuve décapante qui dissout les cloisons et les préjugés de notre propre culture » (2004 : 118).

Contrairement à lui, cependant, la fréquentation des autorités locales m'a paru problématique, elle créait la suspicion de la population envers l'ethnologue dans un contexte saharien il est vrai de plus en plus hanté par les crises, les violences et les répressions de l'armée contre les civils.

L'autre conviction que m'a transmise Marceau est que le travail collectif, la dynamique d'équipe sont fondamentaux : dans les groupes de recherche que j'ai créés ou animés, j'ai eu

---

<sup>3</sup> <http://www.pacific-credo.fr/index.php/fr/comite-d-ethique>

grand plaisir comme lui à intégrer des étudiants et de jeunes chercheurs et j'ai aussi ressenti la nécessité de travailler de manière interdisciplinaire, d'autant que je me trouvais moi-même à la croisée de plusieurs disciplines. Par contre, après l'expérience des grandes missions envahissantes sur le terrain que nous avons connues dans le programme international sur *L'anthropologie des populations du Maghreb et du Sahara*, j'ai toujours cherché à éviter de me retrouver dans une situation comparable, préférant des missions solitaires ou en petit comité, en fusion avec la vie locale.

Une autre option encore que j'ai poursuivie à la suite de Marceau fut d'élargir le réseau professionnel, sortir du local, inventer soi-même ses groupes de recherche : cela m'a offert de belles expériences de recherche avec par exemple le groupe « Ethno-histoire du monde touareg » qui en dix ans avec des moyens limités mais une motivation entière a réussi à publier cinq ouvrages, ouvrant de nouvelles perspectives critiques sur l'étude du monde touareg et défrichant de nouveaux thèmes, impulsés notamment par le regard alternatif des femmes ethnologues qui avaient accès au monde non seulement masculin mais également féminin chez les Touaregs.

Ce choix m'a également permis de survivre dans un monde professionnel où les enjeux scientifiques sur le Sahara sont liés à des intérêts politico-économiques de la France si importants que, dès que l'on s'éloigne du politiquement correct, on se heurte à des interdictions importantes de parler et de fonctionner dans le milieu de la recherche.

Finalement, les initiatives nombreuses que Marceau Gast a prises au cours de sa vie professionnelle pour lier les différents acteurs de la recherche rejoignent l'un des questionnements scientifiques qui le poursuivait : « Comment les hommes peuvent-ils se nourrir dans le désert ? Comment survivent-ils dans un environnement aussi aride ? ». De même que ses amis sahariens, il a su dans divers contextes bâtir des réseaux d'échanges amicaux, intellectuels, professionnels, capables d'alimenter sa passion de connaissance, ses exigences éthiques, son aspiration à un monde plus juste, son « appétit de vivre, d'apprendre, de connaître » (*Tikatoûtin* : 197), transmettant son enthousiasme à ses successeurs qui cherchent aujourd'hui à prolonger ses aspirations et ses inspirations scientifiques.

## ICONOGRAPHIE

Figure 1. A Idélès, Ahaggar, 1974

Figure 2. Cueillette de graminées, Ahaggar, 1974

Figure 3. Généalogie. Extrait d'un cahier de terrain de Marceau Gast

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNUS S., BONTE P., BROCK L. et CLAUDOT H. (dir.), 1986, *Le Fils et le Neveu - Jeux et enjeux de la parenté touarègue*, Cambridge/Paris, Uni. Press/MSH, 343 p.
- CHAKER S., 2011, « Matriarcat : note linguistique complémentaire », *Encyclopédie Berbère*, XXXI, p. 4705-4710.
- CHAKER S., CLAUDOT H., GAST M. (éds.), 1984, *Textes touaregs en prose* de Charles de Foucauld et A. de Calassanti-Motyliniski, réédition critique avec traduction, Aix-en-Provence, Édisud, 359 p.
- CHAMLA M.-C., Compte-rendu de *L'accès au terrain en pays étranger et Outre-Mer* (M. Gast et M. Panoff, éds), *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1987, IV/1, p. 55-56.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1976, « Analyse sémantique des termes de parenté chez les Touaregs de l'Ahaggar », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 21, p. 67-84.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1977, « Étude formelle de la parenté chez les Touaregs de l'Ahaggar, L'exemple des Issaqqamaren », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n°24, p. 125-140.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1979, « Quand les parallèles se croisent », *Recherches Sahariennes, Cahiers du GIS*, n°1, CNRS, p. 81-90.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1980, « Les terminologies de parenté touarègues, leurs variations, leurs interprétations », Aix-en-Provence, *Travaux du LAPMO*.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1981, « Itinéraire en ethnolinguistique », *Ethnolinguistique : contributions théoriques et méthodologiques*, Paris, SELAF, p. 85-105.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1982, *La sémantique au service de l'anthropologie, Recherche méthodologique et application à l'étude de la parenté chez les Touaregs de l'Ahaggar*, Paris, CNRS, 273 p.
- CLAUDOT-HAWAD H. (dir.), 1990, *Touaregs, exil et résistance*, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 57, Aix-en-Provence, Édisud, 198 p.
- CLAUDOT-HAWAD H. (dir.), 1993, *Le politique dans l'histoire touarègue*, Aix-en-Provence, Les Cahiers de l'IREMAM.
- GAST M., 1978, *Les Isseqqamarènes*. Contribution au programme de recherche « Contrainte biologique, contrainte culturelle au Sahara. Leur action sur la structure génétique des Touaregs Isseqqamarènes », rapport provisoire, 57 p. multigr. Inédit.
- GAST M., 1979, « Les ethnologues du CNRS en Province », *L'Anthropologie en France, situation actuelle et avenir*, Colloque international du CNRS n° 573, Paris, 18-22 avril 1979, p. 402-406.
- GAST M., 1980, « Pourquoi les généalogies ? », Rapport introductif de 8 pages à la Table ronde sur la « Parenté touarègue », Gif-sur-Yvette, 23-26 sept 1980 (inédit).
- GAST M., 1983, « L'Ethnologie pour qui, pour quoi ? », *Autrement : « Désert, nomades, guerriers, chercheurs d'absolu »*, hors série, n° 5, p. 124-128.
- GAST M., 1985, « Question et problématique que pose la confrontation de la recherche et du développement », *Bull. de l'Association française des Anthropologues (AFA)*, 20, p. 83-92.
- GAST M. (éd.), 1987, *Hériter en pays musulman - Habous, lait vivant, manyahuli*, Paris, CNRS, 302 p.
- GAST M., 2004, *Tikatoûtîn. Un instituteur chez les Touaregs. Itinéraire d'un apprenti ethnologue*, Seyssinet, Édition de la Boussole, 201 p. ; Édition algérienne, Alger, CNRPAH.
- GAST M. et CLAUDOT H., 1973, *La terminologie de la parenté chez les Kel Ahaggar, essai d'analyse sémantique*, 33 p. multigr.
- GAST M. et PANOFF M. (dir.), 1986, *L'accès au terrain en pays étrangers et Outre-mer*, Paris, L'Harmattan, 304 p.
- GOODENOUGH W. H., 1956, « Componential Analysis and the Study of Meaning », *Language*, Vol. 32, n°1, p. 195-216.
- LEVI-STRAUSS C., 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- LEVI-STRAUSS C., 1973, *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon.
- LEFEVRE-WITTIER P., 1996, *Idélès au Hoggar. Biologie et écologie d'une communauté saharienne*, Paris, CNRS.